

**Formulaire d'attestation d'éligibilité :**

***Échelle d'évaluation de la démence pour le Syndrome de Down\****

© 2000 A. Gedye (version française)

Cet instrument est exclusivement disponible pour des cliniciens qui peuvent attester d'un entraînement approprié et diplômés appropriés, et qui adhèrent aux normes propres à l'utilisation des tests. Ils doivent avoir une connaissance approfondie des tests et leurs limites, et sont imputables quant à leur utilisation.

Nom : \_\_\_\_\_

Organisation : \_\_\_\_\_

Titre d'emploi: \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Province/ État : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

Code postale : \_\_\_\_\_ Téléphone : (\_\_\_\_\_) \_\_\_\_\_ Télécopieur : (\_\_\_\_\_) \_\_\_\_\_

Degré(s) professionnels : \_\_\_\_\_

Votre licence (si applicable) : \_\_\_\_\_

Expérience pertinente : \_\_\_\_\_

Pour utiliser et interpréter les résultats de cet instrument de mesure, il est nécessaire d'une part d'avoir une formation universitaire dans les procédures pour les évaluations standardisées, au minimum une maîtrise, et avoir une connaissance complète du contenu du manuel. Pour l'administration de l'*Échelle d'évaluation de la démence pour le Syndrome de Down*, il est nécessaire d'avoir une expérience surveillante dans la passation de tests d'intelligence. Les psychométriciens titulaires d'une licence, ayant une expérience universitaire dans l'utilisation de tests cognitifs et adaptatifs, et au moins deux ans d'expérience dans l'évaluation d'adultes ayant une déficience intellectuelle, sont également éligibles. L'éligibilité pour se procurer cet instrument est déterminée par le degré professionnel, l'expérience pertinente, et l'adhésion aux conditions d'utilisation. L'utilisateur et/ou le psychologue surveillant, nommé ci-après, s'engage à respecter les conditions suivantes :

1. Maintenir la nature confidentielle des livrets complétés.
2. Suivre les procédures pour l'administration et la compilation selon les instructions au manuel.
3. Respecter la loi du droit d'auteur, de propriété intellectuelle, et ne pas faire de photocopies du manuel ou du livret d'évaluation.
4. Ne pas prêter ni mettre à la disposition de personnes non qualifiées le manuel ou le livret d'évaluation, conformément aux règlements professionnels requis pour les évaluations psychologiques.

Ma signature implique que je suis entièrement en accord avec les conditions mentionnées ci-dessus. Je certifie donc que j'adhère aux critères de base pour une utilisation appropriée des tests et que j'ai les qualifications professionnelles requises pour l'administration de tests psychologiques. J'ai les habiletés et les compétences pour utiliser ce matériel d'évaluation que je désire acheter. J'affirme que mon utilisation de ces matériaux sera conforme aux lois et règlements locaux et nationaux, et je respecterai l'éthique de ma profession.

Signature: \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_